

## Meilleurs vœux à tous nos lecteurs !

Après les vœux du président de l'université (20 et 27 janvier) ...

Il est naturel pour un président d'université de rencontrer les personnels comme les partenaires scientifiques et économiques et politiques lors de tels événements rituels qui pour partie rythment l'activité sociale. L'exercice est contraint et ne permet certes pas d'y délivrer l'ensemble des analyses. Néanmoins on reste confondu à l'écoute des discours de Loïc Vaillant dans ces occasions. Bien sûr nous pouvons nous réjouir de la réussite des étudiants, des résultats scientifiques auxquels certains ont contribué, comme de l'avancée de chantiers immobiliers qui vont améliorer les conditions de travail des étudiants et des personnels, mais cela doit-il conduire à la présentation d'un monde universitaire idéal où Tours est avant tout bon élève de la distribution des labels (Labex, notes de l'AERES, statistiques d'arrivées à l'université) et où le président de l'université boit de bonnes paroles du Directeur général de l'Enseignement Supérieur? Ne peut-on espérer d'un président d'université quelques mots et actes forts pour aussi dénoncer la course incessante aux "projets", les difficultés pour trouver des supports d'emplois stables tant pour nos missions de recherche que de formation, et par voie de conséquence une augmentation considérable de la précarité des personnels? Tout en saluant le travail des collègues et doctorants venus de toute la planète pour travailler à Tours, n'est-il pas judicieux, solidaire et surtout cohérent avec l'esprit universitaire de contester les circulaires Guéant-Wauquiez relatives aux étudiants et diplômés étrangers? Enfin ne rien dire d'un contexte où à cause du chômage de masse qui touche 4,5 millions de personnes en France et fragilise la génération des 18-30 ans (même si les diplômes restent des atouts d'insertion professionnelle) les inquiétudes déboussolent la jeunesse et perturbent les études, n'est pas prendre la mesure d'une crise qui ébranle aussi l'université et qui donc l'interroge. Dans ce cadre l'ambition présentée comme stratégique, d'obtenir pour l'université de Tours, la dévolution de son patrimoine immobilier doit alerter les personnels et les étudiants. Nos missions de formation et de recherche exigent d'autres voies, certainement moins complaisantes avec les logiques du ministère, mais plus conformes aux authentiques valeurs universitaires.

Jean Fabbri

## Elections à l'université de Tours le 17 avril prochain

### "Ensemble à Tours, une université pluridisciplinaire et collégiale".

Autour d'une plate-forme en élaboration depuis plusieurs mois et qui s'enrichira encore de contributions lors de rencontres dans les diverses composantes de l'université, un collectif se construit et prolonge l'action des collègues élus en 2008 sous l'intitulé "un projet universitaire partagé - une présidence collégiale" (UPUP-UPC). Les listes pour les 3 conseils et l'ensemble des collèges électoraux sont ouvertes à toutes celles et ceux qui se reconnaîtront dans cette démarche qui dispose dès maintenant d'un site et d'un agenda sur :

[www.ensemble-a-tours.fr](http://www.ensemble-a-tours.fr)

### Actualité des UFR

**CM=TD** : c'est une nouvelle fois dans certaines composantes, une opération de gestion des services d'enseignement en adaptant ceux-ci à des difficultés budgétaires non explicitement affrontées et dénoncées. Les maquettes de formation précisent la part dans les enseignements des modalités CM/TD/TP, sur des fondements qui attribuent des fonctions différentes à différents moments du travail tant de l'enseignant que de l'étudiant. Si rien n'est immuable en matière de modalités pédagogiques, et si l'une de nos missions est d'être en permanence à les rendre plus pertinentes...il n'est pas question d'entrer dans une logique purement comptable qui dirait qu'un cours est un cours avec 51 étudiants et devient un TD avec 49. Le SNESUP appelle à refuser ces mécanismes bureaucratiques et à travailler collégialement pour construire avec le plus grand nombre de collègues et d'étudiants -et à délibérer dans les conseils de composantes- des issues qui respectent textes et statuts. (voir aussi le mensuel du SNESUP, décembre 2011, page 17)

**Licences** : l'université s'est lancée dans une lourde organisation rendant obligatoire des modules d'orientation, de pré-professionnalisation, d'insertion dans certains des semestres de la licence. Outre la diminution conséquente de contenus disciplinaires liée à la présence dans les maquettes de dizaines d'heures consacrées à ces activités, il s'agit aussi d'imposer à des collègues des heures sans lien avec leur formation et leur statut. **Vigilance !**

**Vous avez besoin d'un conseil ?**

**Contact** : [fsu@univ-tours.fr](mailto:fsu@univ-tours.fr)

**Informations en temps réel :**

Actualité nationale du supérieur :

[www.snesup.fr](http://www.snesup.fr)

Actualité universitaire sur Tours :

[www.snesup-tours.fr](http://www.snesup-tours.fr)